

## DE LA CONSTRUCTION ET DU DEVENIR DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

### I

La construction de l'Union européenne est ce processus qui fut à la base conditionné : premièrement, par la nécessité de créer un ordre capable d'assurer la paix entre ses membres. Il s'agissait alors de surmonter le fait que dans le passé, les Etats européens se faisaient la guerre quasiment à chaque génération. Le souvenir des horreurs de la Première Guerre Mondiale, ainsi que les atrocités de la deuxième ont joué un rôle très important dans le devenir de ce mouvement. Puis il y avait, à l'époque de la formation de Communauté Européenne, l'existence de l'Union Soviétique et du glacis des pays de l'Est. Ce qui rendait nécessaire la présence des armées américaines en particulier sur le sol allemand, de la République Fédérale Allemande.

A cet état des choses, il convient d'ajouter la nouvelle entente entre la France et l'Allemagne, sous la direction de De Gaulle et d'Adenauer, ainsi que la nécessité d'élargir et d'augmenter les échanges entre les pays de l'Europe dite démocratique et libérale<sup>1</sup>. Car il est important de tenir présent à l'esprit que cette nouvelle économie dite de consommation<sup>2</sup> avait besoin de dépasser les cadres des économies nationales de l'époque classique pour introduire les possibilités de la libre circulation des marchandises et des personnes. C'est ainsi que fut instituée par le

---

<sup>1</sup> Par opposition à l'Europe du socialisme dit réel.

<sup>2</sup> Donc une économie où existe le crédit à la consommation, ainsi que des politiques de solidarité sociale liées à l'existence de l'Etat providence.

Traité de Rome, du 25 mars 1957, la Communauté Economique Européenne (C.E.E.).

Rappelons qu'à l'époque il était question, de la part d'une partie des contestataires par rapport à ce processus, d'Europe marchande et capitaliste, par opposition à l'Europe sociale, des travailleurs, se situant de l'autre côté du rideau de fer. En relation à cette problématique, inspirée par la pensée de Karl Marx, il est important de rappeler que comme le disait Aristote, l'échange est consubstantiel à l'être social, qu'il n'y a pas de vie sociale sans échange. En d'autres termes que c'est par le biais des échanges que nous réalisons nos besoins et que, par conséquent, l'élargissement des échanges n'est pas le produit d'une perversion, mais plutôt une manifestation de l'accomplissement du monde. Pour cette raison, nous disons que la finalité éthique du monde est, précisément, l'universalité des échanges et des rapports.

Ceci veut dire, dès lors, concrètement que la perversion réside plutôt dans la négation des échanges, ainsi que dans l'opposition à l'universalité des rapports. La terrible et malheureuse expérience du socialisme réel nous montre, précisément, jusqu'à quel point la négation du marché, ainsi que son accomplissement dans l'économie du crédit, ne peut que conduire à l'anéantissement des sociétés en elles-mêmes. Donc à la manifestation de l'universalité du crime, dans sa plus haute expression.

## II

La mise en pratique de la Communauté Economique Européenne va se produire au sein d'un monde conditionné monétairement par les Accords de Bretton Woods, du 22 juillet 1944. En effet, il convient de rappeler que ce moment historique se réalisait au sein de cet ordre particulier qui fut celui du système du change or, du « Gold exchange standard ». Plus précisément du système du dollar (USD) garanti par les réserves d'or des Etats-Unis. Car il est important de souligner ici que cet ordre monétaire fut le résultat de la crise du système de l'étalon or. Plus concrètement, de ce qu'il est convenu d'appeler la Grande crise des années trente.

Rappelons toutefois que cette crise ne fut pas la conséquence de l'étalon or comme tel, mais plutôt de la politique monétaire des Etats-Unis. Donc du fait. Car comme l'indique l'économiste allemand Reiner Helleman : « Après 1919 l'Amérique fut le seul pays à maintenir l'étalon or. Aussi ne lia t-elle pas l'émission de papier monnaie aux entrées d'or, comme dans le système de l'étalon or. Bien au contraire, elle thésaurise une partie de l'or monétaire du monde, sans accroître en proportion sa masse monétaire et sans laisser refluer vers l'Europe, sous la forme de commandes et de devises, l'or qu'elle avait retiré. La politique américaine de l'or contribua ainsi à la stagnation de l'entre-deux guerres, qui allait aboutir à la grande crise économique<sup>3</sup> ».

---

<sup>3</sup> *La Guerre des Monnaies*, Dunod, Paris 1977, p.169.

Le fait est qu'en 1913 les Etats-Unis contrôlaient 15% des réserves or du monde et qu'au début 1932 cette quantité correspondait au 44% de ce stock<sup>4</sup>. Puis qu'en 1944, les Etats-Unis contrôlaient  $\frac{3}{4}$  de l'or monétaire du monde. Aussi, le système de l'étalon or ne pouvait plus continuer à fonctionner, car les autres nations n'avaient pas suffisamment de réserves pour restructurer le marché international. Le passage par le système du change or s'avérait nécessaire. En effet ce système a permis non seulement le passage au règne du papier monnaie, mais aussi la redistribution des excédents métalliques contrôlés par les Etats-Unis. L'existence même de cette période connue sous le nom des Trente Glorieuses, de 1944 à 1974, est la preuve de la rationalité de ce moment de l'histoire économique.

Le rôle du système de 1944 était celui de recycler les excédents métalliques contrôlés alors par les Etats-Unis. Mais il est nécessaire de remarquer que ce but aurait pu être atteint avant le 15 août 1971, lorsque Nixon suspendit la garantie or du dollar. En effet, la création du Pool de l'or<sup>5</sup> en 1961 montre qu'à ce moment là, les réserves or des Etats-Unis avaient diminué considérablement. Mais l'existence même du danger soviétique a fait que les nations européennes ont participé, de ce fait, à la sauvegarde de la puissance monétaire des Etats-Unis.

Cela dit, il convient de remarquer que l'étalon or ne fut pas la cause de la crise des années Trente. Que s'il est vrai, comme l'a signalé Adam Smith, que son coût de production et d'entretien est très élevé, il n'est pas moins vrai qu'il permet d'éviter le

---

<sup>4</sup> Voir à ce propos : *Histoire Economique et Sociale du Monde*, dirigée par Pierre Léon, Armand Colin, Paris 1978, Tome 5, p.152.

<sup>5</sup> Rappelons que le Pool de l'or a consisté dans le fait que les dix pays les plus riches du monde, dont la France, vendaient du métal jaune sur le marché de Londres, pour éviter la dépréciation du dollar par rapport à l'or.

surendettement et la faillite des nations, comme nous le prouve l'histoire économique du dix-neuvième siècle. Ceci à cause du fait que les pays déficitaires sont obligés de pratiquer du protectionnisme, en relevant les barrières douanières, pour éviter la disparition des réserves, nécessaires pour acheter des biens sur le marché international et pour garantir la libre convertibilité avec l'or, de leur papier monnaie, au niveau interne. Ce qui veut dire que sous le règne de l'or comme étalon<sup>6</sup> c'est la loi des contraires (libre échange-protectionnisme) qui conditionnait les échanges au niveau international.

Mais cette dimension auto-régulatrice du système de l'étalon or au niveau international, ne doit pas nous faire oublier le côté négatif du règne du métal jaune : la propension à la thésaurisation, la tendance déflationniste de ce système et surtout le fait que dans ce système il n'y ait pas de politique monétaire. En effet dans cet ordre la politique économique est essentiellement une politique budgétaire. La nécessité de maintenir par tous les moyens le principe de l'équilibre budgétaire.

---

<sup>6</sup> Notons qu'au sens strict du terme le système de l'étalon or n'est pas simplement mono-métallique. En effet dans le système bi-métallique (or-argent), le métal jaune était par excellence l'instrument de thésaurisation, le « primus inter pares ».

## III

C'est à partir de cette période de transition du système du change or, qui fut précisément le moment du Pool de l'or, que De Gaulle va faire sa célèbre conférence de presse, du 4 février 1965<sup>7</sup>. En effet dans cette conférence de presse, De Gaulle parle de la nécessité de dépasser le système du change or – du dollar garanti par les réserves or des Etats-Unis – pour revenir à l'étalon or. En tout état de cause, il souligne la nécessité de ne pas donner aux Etats-Unis le privilège exorbitant d'émettre la monnaie internationale et de pouvoir ainsi acheter les biens et les services du monde avec du simple papier. Bien évidemment, pour le Général, la renégociation des Accords de Bretton Woods était très urgente, car il s'agissait d'éviter que la durée de ce privilège exorbitant soit telle qu'elle puisse produire une secousse universelle qui mène à l'effondrement de toute l'économie internationale. C'est précisément cette crise universelle vers laquelle s'achemine notre monde. Pour le moment il s'agit de comprendre pourquoi cette voix ne fut pas écoutée alors, et quel fut le chemin entrepris par la Communauté Européenne d'alors. En d'autres termes d'essayer de comprendre comment se produisit ce passage d'un dollar aussi bon que l'or – « As good as gold » à un dollar miraculeux dépendant de la confiance que ce peuple dit avoir en Dieu : « In God we trust », peut-on lire dans les coupures des dollars en circulation<sup>8</sup>

---

<sup>7</sup> Précisons que ce n'est qu'en 1967 que la France se retira du Pool de l'or, et que ce système laissa alors place au régime du double marché de l'or, le 17 mars 1968.

<sup>8</sup> Notons que la nouvelle devise va commencer à apparaître à partir de 1964, cent ans après son émergence dans la monnaie de 2 cents. De sorte que depuis 1964, l'ancienne devise va laisser petit à petit la place à la nouvelle.

Tout indique que si la voie signalée par De Gaulle ne fut pas suivie et que si le contenu de cette conférence ne fut pas l'objet d'une réflexion approfondie, c'est parce que l'esprit du temps n'était pas en condition de saisir son importance. En effet, à l'époque, on considérait que l'or - la relique barbare (Keynes) – était la cause de la crise des années Trente. Il y avait aussi l'idée selon laquelle il ne fallait surtout pas changer l'ordre des choses, pour ne pas fragiliser le pouvoir du monde occidental. Puis peu à peu va s'imposer la thèse selon laquelle la suppression de la garantie or du dollar ne pouvait que provoquer la fin des Accords de 1944 et donc la fin du règne du dollar en tant que monnaie de réserve internationale. Rappelons que cette thèse va être soutenue aux Etats-Unis par James Tobin. Lequel va croire, de plus, que cette mesure ne pouvait que provoquer des fuites de capitaux aux Etats-Unis. C'est la raison pour laquelle il proposa la célèbre taxation des transactions financières, pour empêcher l'appauvrissement du pays de l'Oncle Sam<sup>9</sup>.

Ainsi la perspective de De Gaulle fut reléguée aux oubliettes et c'est le Plan Barre du 12 février 1969 qui va s'imposer, pour connaître sa forme achevée avec le Plan Werner du 8 octobre 1970. En effet, selon ces plans il s'agissait non pas de s'affronter aux Etats-Unis, en cherchant à dépasser le règne du dollar, mais bien plutôt de contourner l'obstacle pour provoquer son effondrement. En d'autres termes, le but de cette stratégie de contournement était de créer une monnaie unique européenne, résultant de l'addition de monnaies fortes. Bien évidemment se pose dès lors la question de savoir ce qu'est une monnaie forte ? La réponse est simple : une monnaie non inflationniste. Car pour cette école de pensée, la valeur de change d'une monnaie dépend de son taux d'inflation en rapport inverse. Ce qui veut dire

---

<sup>9</sup> Observons que c'est autour de 1998 que cette idée va être reprise par « la gauche de la gauche » en France et que le groupe ATTAC va voir le jour.

que si le taux d'inflation est faible, la valeur de change de la monnaie est forte et c'est l'inverse dans le cas contraire.

On peut aussi, à ce propos, se poser la question de savoir, toujours selon cette école : de quelle manière peut-on réduire l'inflation ? La réponse est toute simple : réduire le déficit budgétaire. Car le déficit budgétaire est censé être la cause principale de l'inflation. Ce qu'est erroné puisque actuellement l'Irlande et l'Espagne sont les pays les moins déficitaires de la Communauté et ils sont précisément ceux qui ont le taux d'inflation le plus élevé.

Cela dit, il s'agit de comprendre que pour cette vision des mécanismes économiques la stabilité monétaire est l'alfa et l'oméga de toute politique monétaire. De sorte que pour elle l'union monétaire européenne doit non seulement mener à la suprématie monétaire et donc à la fin du règne du dollar, mais aussi au plein emploi et à l'union politique<sup>10</sup>. Pour ces raisons, cette perspective a beaucoup séduit. Ceci à tel point que Jack Lang a pu parler de « l'utopie concrète des Etats-Unis d'Europe<sup>11</sup> ».

---

<sup>10</sup> Habermas va dire plus tard à ce propos : « Sans union monétaire, il n'y aura pas d'Europe unie ». Le Monde, 10-01-97, p.VI.

<sup>11</sup> Le Monde, 20 juillet 2004, p.7.

## IV

L'idée de l'union monétaire européenne va commencer à devenir pratique effective avant même la dislocation des Accords de 1944<sup>12</sup>. En effet c'est lors de la réunion du Conseil européen du 22 mars 1971 que va être prise la décision d'adopter le Plan Werner<sup>13</sup>. Mais ce n'est que lors du Conseil européen du 21 mars 1972 que va être engagé le processus de la création de la monnaie unique. Tout d'abord avec le Serpent Economique (SE) de 1973 et par la suite avec le Système Monétaire Européen (SME) de 1979.

Nous n'expliquerons pas ici les différents mécanismes qui ont conditionné l'existence de ces systèmes monétaires. Nous devons toutefois souligner le fait que nous avons affaire d'un côté, avec la SE, à un système de parité stable et non ajustable et de l'autre côté, avec le SME, à un système de parité stable et ajustable. Ceci veut dire plus concrètement qu'il y a eu au début une volonté de converger<sup>14</sup>, tandis que par la suite il va s'agir tout simplement, pour les monnaies faibles, de rester au sein du système, des marges de fluctuation admises.

---

<sup>12</sup> Rappelons que cette dislocation s'est produite, du point de vue institutionnel, avec les Accords de Washington, du 18 décembre 1971. Certes il y a eu avant deux dates importantes : Premièrement, la décision de Nixon de supprimer la garantie or du dollar, et deuxièmement, la rencontre aux Açores Nixon-Pompidou, le 14 décembre 1971. C'est lors de cette rencontre que va être prise la décision d'entériner l'initiative précédente, sans renégocier les Accords de Bretton-Woods. Ce qui va conduire à l'apparition du premier amendement du texte de 1944.

<sup>13</sup> Du nom de Pierre Werner, alors ministre luxembourgeois des Affaires Etrangères.

<sup>14</sup> C'est-à-dire de converger vers le référentiel : vers l'unité de compte européenne (UCE). Laquelle unité est le résultat de la pondération des différentes monnaies participant à l'accord. Rappelons que ce référentiel va s'appeler ECU avec le SME de 1979. Car ce nouveau sigle est le résultat de la traduction un peu forcée, en anglais de la première.

Il s'agit, toutefois, de comprendre que ce processus de convergence – surtout dans le cas du SE de 1979 – est particulièrement coûteux pour les monnaies faibles. L'expérience du SE nous le montre d'une façon tout à fait claire. Rappelons, en effet, que pour ce premier projet d'union monétaire, les différentes monnaies devaient converger au sein d'un tunnel de 2,25% d'un côté et de l'autre du référentiel<sup>15</sup>. Le fait est que ce processus devait se réaliser en trois étapes :

1<sup>ère</sup> étape : du 1<sup>er</sup> janvier 1973 au 31 décembre 1973.

2<sup>ème</sup> étape : du 1<sup>er</sup> janvier 1974 au 31 décembre 1980.

La troisième étape devant commencer, au plus tard, le 1<sup>er</sup> janvier 1981, avec l'existence de la monnaie unique.

Ceci veut dire par conséquent que pour les créateurs de ce projet d'union monétaire la convergence ne devait pas poser de problème. Pour cette raison la première étape est très courte. Puis, par la suite, lors de la deuxième étape, les monnaies devaient évoluer en coïncidence pure avec le référentiel. Et c'est précisément cette évolution en formation étroite qui devait déboucher sur la monnaie unique. Comme on le sait ce processus ne s'est pas produit tel qu'il fut planifié, car le FF et la lire italienne, les deux monnaies faibles, n'ont pas pu rester au sein du tunnel. Ces monnaies vont donc sortir le 21 janvier 1974 peu après le début de la deuxième phase. Rappelons que le FF va retourner au sein du tunnel le 10 juillet 1975, pour sortir définitivement, en catastrophe, le 14 mars 1976.

---

<sup>15</sup> Ce qui veut dire qu'au sein de ce tunnel la monnaie forte est, au maximum, éloignée de la monnaie faible de 4,50%. Donc à partir de ce niveau, chaque monnaie doit converger vers le référentiel. Ainsi la monnaie forte doit se déprécier de 2,25% et la monnaie faible s'apprécier du même pourcentage.

Il est dès lors fondamental de se poser la question du pourquoi de l'échec de cette tentative d'union monétaire. En d'autres termes, pourquoi les monnaies faibles n'ont pas réussi à converger ? Il est en effet important de saisir que la cause de cet échec ne peut pas être comprise à partir de la thèse officielle selon laquelle la valeur de change d'une monnaie est déterminée par le taux d'inflation en rapport inverse. Ce qui veut dire que si le taux d'inflation d'une monnaie est faible, son taux de change est fort, tandis que dans le cas inverse – d'une inflation forte – nous avons affaire à une monnaie dont le taux de change est faible. Rappelons à ce propos que les deux grandes dépréciations du dollar – entre fin septembre 1985 et fin février 1987, d'un côté, et ce qui se passe actuellement depuis le 26 octobre 2000 de l'autre, - n'est pas le résultat du fait que la monnaie des Etats-Unis a connu pendant ces deux périodes un taux d'inflation très fort. En réalité nous avons affaire pendant ces moments à deux époques où le taux d'inflation du dollar a été particulièrement modéré. Notons, par exemple, qu'à l'heure actuelle le taux d'inflation du dollar oscille – depuis la fin de l'année 2000 et ce jusqu'à aujourd'hui, janvier 2005 – autour de 2,5%, presque autant que le taux d'inflation de l'euro. Lequel oscille autour de 2,3%...

C'est pour cela qu'il est important de comprendre que la valeur de change d'une monnaie dépend de son abondance et de sa rareté sur le marché international. Il n'est pas difficile de constater, par exemple, qu'actuellement le dollar est en surabondance, tandis que l'euro est en rareté. Et tout état de cause, essayons de soumettre cette thèse quantitative à l'expérience du serpent économique. Par conséquent si nous réduisons cette expérience à l'existence de deux monnaies, dont une est forte – par exemple, la monnaie A – et l'autre est faible, cas de la monnaie B,

nous pouvons dire que si l'on veut déprécier la monnaie A il est nécessaire d'augmenter sa quantité sur le marché international, tandis que dans le cas contraire il faut diminuer son abondance sur ce même marché, car il s'agit de l'apprécier pour la faire converger. Se pose dès lors la question de savoir ce que doivent faire les organismes responsables de ces monnaies. La réponse est tout à fait simple, l'organisme responsable de la monnaie A doit vendre sa monnaie et acheter des réserves<sup>16</sup>, tandis que l'organisme responsable de la monnaie B, doit acheter sa monnaie avec ses réserves<sup>17</sup>. De telle sorte que la Banque centrale de la monnaie forte renforce sa position en augmentant ses réserves, tandis que la Banque centrale de la monnaie faible se fragilise encore plus en se dessaisissant de ses réserves. C'est précisément pour cette raison que dans la pratique effective, les monnaies faibles étaient constamment attaquées.

En d'autres termes le système de convergence monétaire propre au Serpent économique favorisait la monnaie forte au détriment des monnaies faibles. C'est ce que la pratique de ce système a montré à maintes reprises. Et c'est précisément pour cette raison que le SME de 1979<sup>18</sup> va supprimer l'idée de la convergence monétaire et va se manifester non pas comme un système de parité stable et non ajustable, mais plutôt comme un système de parité stable et ajustable. Ainsi le but du SME n'était pas de donner naissance à une monnaie unique, mais tout simplement d'introduire la discipline monétaire nécessaire, en vue d'une convergence ultérieure. Mais l'absence d'une politique tendant à la convergence monétaire au sein du SME

---

<sup>16</sup> Ainsi dans la pratique effective, la Bundesbank vendait des DM et achetait des dollars ; donc augmentait ses réserves.

<sup>17</sup> En l'occurrence, la Banque de France par exemple achetait des FF avec ses réserves dollars.

<sup>18</sup> Rappelons que ce nouveau système fut institué par les Accords de Brême du 7 juillet 1978.

n'a pas empêché les crises monétaires des monnaies faibles. Rappelons pour ce qui est le cas du franc français, les dévaluations par rapport au DM d'octobre 1981, de juillet 1982 et de mars 1983<sup>19</sup>, suite à la fuite de capitaux provoquée par l'arrivée de la gauche unie au pouvoir, avec un programme très important de nationalisations. Notons aussi que ce fut cet affaiblissement brutal du FF qui va laisser la voie ouverte aux Accords de Washington du 22 septembre 1985. Donc à l'appréciation de 50% du DM par rapport au USD et au fait que le DM va devenir la monnaie de réserve au sein de la Communauté.

La surappréciation du franc<sup>20</sup>, comme conséquence des Accords de New York, du 22 septembre 1985, ne fera qu'augmenter la tendance dépressive de l'économie française<sup>21</sup>. Cela d'autant plus qu'au sein de la Communauté les Accords de Nyborg, du 13 septembre 1987, vont donner à la Bundesbank l'initiative de la politique monétaire européenne. Ce qui veut dire concrètement qu'au sein du SME, les monnaies fragiles étaient obligées d'avoir des taux d'intérêt plus élevés que ceux de la « Buba ». Ceci veut dire, par exemple, que si le DM avait un taux interbancaire de 4%, le FF devait avoir un taux approximatif de 8%, la peseta de 10% et l'escudo de 12%. Ceci à cause du fait que les taux d'intérêts incident dans le taux de change en rapport inverse. Car si ces taux sont bas la monnaie sort par le biais des

---

<sup>19</sup> Il n'est pas inutile de rappeler le fait que cette dernière crise va provoquer, le 16 mars 1983, notamment, la fermeture du marché de l'eurofranc – donc du marché du crédit en francs – et le fait que pour les voyages à l'étranger les résidents ne pouvaient pas sortir plus de 2000 francs.

<sup>20</sup> Rappelons que le franc est passé, comme conséquence de son arrimage au DM, de 10,60 pour 1 dollar, en avril 1985, à 5,50, toujours pour 1 dollar, fin février 1987.

<sup>21</sup> Bien évidemment c'est du côté du franc CFA que cette tendance va prendre des proportions alarmantes, car les produits (tropicaux) de ces pays n'étaient plus concurrentiels par rapport à ceux de l'Amérique Latine, par exemple. Cela fait que ces derniers vont rentrer dans une période de croissance et les pays du CFA dans une époque de sévère récession.

emprunts. Pour cette raison Helmut Schlesinger le Directeur de la « Buba » disait que « la politique de change a aussi une composante taux d'intérêt<sup>22</sup> ».

---

<sup>22</sup> Le Monde, 11-10-1991. –Observons, à ce propos, que si les monnaies s'apprécient lorsque les taux d'intérêt montent, c'est parce que cette hausse a comme effet la réduction de la sortie de monnaie par le biais du crédit. Il est en tout cas inexact de soutenir que cette hausse attire les capitaux flottants comme le soutient la pensée dominante. Car le crédit n'est pas un placement, mais plutôt un coût. Si cette confusion existe et est soutenue par le FMI, c'est à cause du fait qu'il est question, selon un langage inapproprié, de taux à court terme, et de taux à long terme pour faire la différence entre le taux du crédit et le taux du marché obligataire.

## V

Le projet de l'union monétaire va conduire par la fragilisation des monnaies faibles, comme nous venons de le voir, non seulement au fait que le DM va devenir la monnaie de réserve de la communauté, mais aussi – avec les Accords de Nyborg – à l'existence d'une hiérarchie des taux d'intérêt entre ses membres. C'est précisément ce que nous explique le journaliste du Monde, François Renard, dans le passage suivant : « Si les taux français, néerlandais et belges sont au niveau actuel, un record en réel, c'est-à-dire hors inflation, c'est bien parce qu'ils doivent s'aligner sur les taux allemands. A Paris, si le marché était libre de décrocher celui de Francfort, le taux de l'argent à court terme devrait être compris entre 5% et 6% contre 10% actuellement. Un suicide avons nous dit<sup>23</sup> ».

C'est précisément dans ce contexte que vont se produire les deux crises monétaires du FF du début des années 1990. Car le gouvernement cherchait par tous les moyens à relancer l'activité économique. Or, comme on peut le comprendre aisément cette réactivation passe nécessairement par la baisse des taux d'intérêts en termes nominaux et si nécessaire négatifs en termes réels, c'est-à-dire hors inflation. Mais le mécanisme institué à Nyborg pour river les monnaies faibles au DM, ne pouvait que provoquer des désastres monétaires. C'est ainsi que « la crise de septembre (1992) a mis en jeu 160 milliards de francs... Fin juillet (1993), ce sont plus de 300 milliards de francs qui ont été jetés dans la bataille pour tenter de sauver le franc... Dans la seule journée noire de vendredi 30 juillet, la Banque de France

---

<sup>23</sup> Le Monde, 26-27 juillet, 1992, p.19.

aurait emprunté 150 milliards de francs environ pour défendre le cours de 3,4305, plancher d'alors du franc à l'égard du mark<sup>24</sup> ».

Le fait est que toutes ces crises monétaires ont montré jusqu'à quel point le projet de l'union monétaire a consolidé le rôle du DM au sein de la Communauté. Ce qui devait mener nécessairement à la « markisation » de la Communauté. Mais plus cette perspective s'affirmait, plus apparaissait la nécessité d'arriver à la monnaie unique. En effet pour l'esprit de l'époque il s'agissait de montrer qu'il n'y avait guère de « sacrifice » à se priver d'une indépendance largement illusoire : le franc n'existe pas en tant que tel ; il ne peut pas rivaliser ni avec le dollar, ni avec le yen. En revanche, l'opération (de l'union monétaire) nous offre une chance de conquérir une souveraineté commune par le biais de l'écu<sup>25</sup> ».

Mais ce n'est que vers la fin de l'année 1995 que cette manifestation concrète du mythe de Sisyphe a laissé place à une perspective différente. Car c'est alors que les taux d'intérêt de base se sont mis à converger et qu'à partir de 1997 le taux directeur de la Banque de France est passé en dessous des taux de la Bundesbank. L'année suivante, en 1998, la balance des comptes courants de la France va se trouver avec un excédent de 36 milliards de dollars et l'Allemagne avec un déficit, de la même balance, de 3,6 milliards de dollars. Comment expliquer une telle situation ? Et bien, il est clair que l'intégration de la RDA – de l'Allemagne de l'Est – avait affaibli

---

<sup>24</sup> Le Monde, Françoise Lazare, 14 août 1993, p.14.

<sup>25</sup> Olivier Duhamel, « Le bond en avant de Maastricht », l'Express, 14-20 mai 1992, p.122. –Pour sa part Gérard Lafay nous dit, à ce propos : « Le dogme de l'indépendance de la Banque Centrale, développé par les théoriciens des années 70 et 80, est devenu totalement obsolète dans le contexte de la mondialisation ». Les Echos, 18.12.2001, p. 56.

considérablement l'économie de la RFA. Notons encore à ce propos, qu'en 1989<sup>26</sup> l'Allemagne était encore la première puissance exportatrice du monde. Place qu'elle va perdre en faveur des Etats-Unis dès l'année suivante, et ce n'est qu'à partir de 2003 que l'Allemagne va redevenir la première puissance exportatrice du monde. En effet, en 2003 l'Allemagne exportait pour 780 milliards de dollars, tandis que les Etats-Unis exportaient pour 726 milliards de dollars. Cette avancée va se confirmer en 2004, puisque cette année là, la valeur des exportations en marchandises sera de 942,5 milliards de dollars, tandis que les Etats-Unis n'ont pas progressé dans ce domaine là. Ce qui explose alors, dans le cas du pays de l'Oncle Sam, depuis la fin des années 1990, ce sont plutôt les importations. Ce qui fait que depuis les chiffres du mois de novembre 2004, le déficit de la balance commerciale est tendanciellement équivalent, à peu de choses près, à la valeur des exportations. Donc actuellement le niveau de couverture des Etats-Unis est, dans le domaine de la balance commerciale, de 50%. Bien évidemment ce déséquilibre est le produit du « privilège exorbitant » (De Gaulle), de l'exception monétaire (Pierre Leconte), des Etats-Unis.

---

<sup>26</sup> Rappelons, à ce propos, que c'est le 9 novembre 1989 que se produit l'effondrement du mur de Berlin, que le 18 mars 1990 se réalise le référendum sur la réunification et que le 1<sup>er</sup> juillet de cette même année le mark de l'Est disparaît au profit du DM.

## VI

Comme nous venons de l'indiquer c'est la réunification allemande qui est la cause de l'affaiblissement du DM et, donc, du processus de l'Union monétaire qui fut engagé le 3 décembre 1998, lorsque la valeur des monnaies participant à l'Accord fut fixée irrévocablement en euro. Il est clair que sans l'effondrement du mur – ce à quoi, soit dit en passant, personne ne s'attendait – ce mouvement d'union monétaire n'aurait pas été possible. Ce qui était dans l'ordre des choses, c'était plutôt la « markisation » de la Communauté. Les mécanismes du SME de 1979 ajoutés à ceux des Accords de Nyborg du 13 septembre 1987, tendaient à fragiliser encore davantage les monnaies faibles comme le montre la crise monétaire de la mi-septembre 1992<sup>27</sup>, ainsi que la grande crise du FF du 2 août 1993. Laquelle crise va conduire non seulement à l'élargissement des marges de fluctuation du SME – de 15% d'un côté et de l'autre de la parité – mais aussi à la suppression de la convertibilité du franc CFA.

Mais cette expérience difficile ne doit pas nous faire oublier qu'alors le DM n'était pas au plus haut de sa forme – c'est le moins que l'on puisse dire -, car le poids du nouveau länder était considérable. Le fait est que l'Allemagne avait de moins en moins d'excédents et donc de moins en moins de réserves pour asseoir et soutenir la puissance de sa monnaie. C'est précisément ce qui va commencer à se manifester concrètement vers la fin 1995, comme nous l'avons souligné plus haut.

---

<sup>27</sup> Notons que cette crise va provoquer la sortie de la lire et de la livre du SME le 17 septembre et que l'Espagne après avoir dévalué de 5% sa monnaie va rétablir le contrôle du change avec le Portugal et l'Irlande à partir du 23 septembre 1992.

La promotion du Plan Delors, du 17 juin 1989, ainsi que l'Institution du Traité de Maastricht, du 7 février 1992, montre jusqu'à quel point la volonté d'aller de l'avant était non seulement de l'ordre de l'idéal, mais aussi de ce qui ne peut pas être autrement. Cependant dans ce processus on ne s'est jamais posé la question de savoir si le moyen correspondait à la fin. Rappelons, en effet, que l'union monétaire est considérée, par cette vision du monde, comme la condition même de l'union politique<sup>28</sup>. Cette union étant la finalité englobante. Ce qui veut dire, par conséquent, que l'union monétaire mène essentiellement à l'union politique et que, subsidiairement, l'accomplissement de cette finalité doit permettre à la monnaie unique européenne de prendre la place du dollar et de créer les conditions du plein emploi.

Or, dans ce rapport entre la fin et ses moyens nous n'allons pas faire toute une digression autour du fait de savoir si la fin justifie les moyens, car cela est une évidence<sup>29</sup>. Puisque c'est au nom des finalités que nous agissons et en vue de les accomplir. De sorte que le problème fondamental ici n'est pas celui de savoir si la fin justifie ses moyens, mais plutôt le fait de savoir si un moyen donné existe en vue d'une fin<sup>30</sup>. Car une fois la finalité posée, il s'agit de savoir si tel ou tel moyen correspond à la fin en question. En d'autres termes, dans quelle mesure l'union

---

<sup>28</sup> Il convient de tenir présent à l'esprit que selon cette vision économique-politique, l'union monétaire doit permettre :

- 1) Le plein emploi et la plus haute efficacité économique. De là, la « stratégie de Lisbonne » (2001) : « Faire de l'Union l'économie de la connaissance la plus compétitive, capable d'assurer plus d'emplois et de meilleure qualité, dans le respect de l'environnement ». Le Monde, 1<sup>er</sup> février 2005, p.15.
- 2) de remplacer le dollar en tant que monnaie de réserve internationale.
- 3) La formation de l'Union politique.

<sup>29</sup> Aristote nous dit, à ce propos, que : « Ce en quoi il y a une fin, est fait pour cette fin ».

<sup>30</sup> De plus il convient de noter que nous avons affaire ici à une réflexion sur un rapport particulier des moyens par rapport à une fin et non pas à la fin éthique de l'action, car le vrai but de la réflexion axiologique est, comme le disait Aristote, la fin correctement posée, plutôt que les moyens pour y parvenir.

monétaire mène nécessairement à l'union politique. Par conséquent, nous ne posons pas ici la question de la légitimité ou de la non-légitimité de la finalité en question.

Car du point de vue de la pratique de la raison la question essentielle est celle de savoir si les moyens choisis sont conformes à la fin posée. Par conséquent d'évaluer si dans la pratique historique nous constatons un rapport causal entre l'union monétaire et l'union politique. Or à ce niveau là nous ne constatons pas le fait que l'union monétaire mène nécessairement à l'union politique. A l'époque de l'or comme étalon, par exemple, le monde entier était sous le règne d'une mesure commune et cela n'a pas donné naissance à une République universelle. Nous constatons le même phénomène en ce qui concerne l'expérience du franc CFA. L'union monétaire n'a pas produit ici l'union politique ; elle n'a même pas donné naissance à l'union économique. Phénomène existant dans le cas de l'étalon or aussi.

Par contre l'expérience historique nous montre que l'union politique mène à l'union monétaire. Le cas de la réunification allemande est, à ce niveau là, un exemple très significatif. Bien évidemment nous pouvons citer une exception : le cas de HongKong après la rétrocession à la Chine, le 1<sup>er</sup> juillet 1997. Mais il convient de noter que cette exception est le résultat du fait que la Chine s'est engagée internationalement à maintenir la spécificité juridique et monétaire de l'ancienne colonie britannique pendant 50 ans. Cependant tout indique que cet engagement, en ce qui concerne sa dimension monétaire, ne pourra être maintenu en cas d'une crise fondamentale du système dollar. Cela d'autant plus que tant le Yuan que la monnaie de HongKong sont en parité fixe par rapport à la monnaie des Etats-Unis.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas difficile de constater que l'union politique, l'existence d'une volonté de destinée commune, n'est pas une affaire monétaire, mais plutôt une dimension qui est en rapport avec les cœurs et les têtes. En tout état de cause, quand l'accord des esprits est absent, l'union politique n'est pas une sauvegarde contre la critique des armes. Les guerres d'indépendance et de sécession font aussi partie de l'Histoire.

## VI

Certes le projet de la monnaie unique n'a pas été le seul instrument devant conditionner l'avenir de cette communauté. Le principe protectionniste de la politique agricole commune (PAC) va aussi jouer un rôle de première importance. Ce rempart – contraire à l'esprit du libre échange et de l'échange juste : « Free trade, fare trade » - va surtout jouer un rôle très important dans la relation avec les autres nations et surtout par rapport aux pays dits du tiers-monde<sup>31</sup>. Mais c'est surtout à partir des principes de l'égalité des chances, dans la représentation communautaire et de la solidarité au sein de cet ensemble, que s'est tissé le devenir de cette expérience historique<sup>32</sup>.

Pour ce qui est du principe de la solidarité, il est important de rappeler qu'il n'y a pas de communauté sans solidarité, ni de solidarité sans réciprocité. C'est en tout cas ce que nous pouvons comprendre à partir de la logique des valeurs d'ordre universel. Cependant, il est essentiel de comprendre que la solidarité est de deux ordres : interne et internationale. La solidarité interne se rapporte précisément aux aides publiques, à la sécurité sociale. Ainsi la solidarité sociale fait partie de la justice distributive. Laquelle recommande que les subventions publiques, comme le souligne

---

<sup>31</sup> Dernièrement le journaliste du Monde Eric Le Boucher intitulait, justement à ce propos, son article : « Contre la pauvreté, M. Chirac, oubliez la taxe Tobin et libéralisez l'agriculture ! ». Car il s'agit de comprendre que les pays riches – USA, Canada, CEE, Japon et Australie – pratiquent du protectionnisme et du dumping des produits agricoles par rapport aux pays du Tiers Monde. Les estimations de ces subventions oscillent actuellement entre 250 et 300 milliards de dollars. Eric Le Boucher nous donne dans son article l'exemple du coton : « Les aides du gouvernement américain à ses producteurs (3,7 milliards de dollars par an) et de l'Union aux siens (1 milliard en Grèce et en Espagne) représente le quart de la valeur totale du marché mondial de cette matière ! » Le Monde, 6-7 février 2005, p.23.

<sup>32</sup> Il convient de noter que ces politiques – PAC, dépenses de fonctionnement et de solidarité – correspondent aux trois grands budgets de la Communauté. En effet les 110 milliards d'euros du budget actuel de la Communauté sont divisés en trois principaux chapitres : 43,5 milliards d'euros pour le PAC, 30,5 milliards pour les dépenses de fonctionnement et 36 milliards d'euros pour la solidarité.

Aristote, doivent être accordées selon le principe de chacun selon ses capacités – pour ce qui est des dépenses de fonctionnement de l'espace public – à chacun selon ses besoins, pour ce qui se rapporte aux aides sociales. Ceci fait que le critère éthique de cette dernière forme de distribution de la chose publique est celui des besoins. De sorte qu'il s'agit d'accorder des aides à ceux qui ont besoin et non pas à ceux qui n'ont pas besoin.

Cela dit, pour ce qui est des aides extérieures, il convient de noter qu'elles ne font pas partie des subventions sociales et donc de la politique sociale d'un Etat, mais plutôt du principe de la solidarité nécessaire au sein d'une communauté des nations. Bien évidemment ces aides ne sont pas forcément sociales, car elles ne sont pas normalement destinées à remplacer les subventions sociales d'un pays, mais plutôt à développer ses infrastructures et tel ou tel secteur productif. Pour ces raisons, les aides au sein de la Communauté ne sont pas considérées comme des subventions sociales comme faisant partie de la politique sociale, mais comme faisant partie de la solidarité entre les membres de la Communauté.

Mais cette différence entre les aides publiques (sociales) et les aides communautaires, ne doit pas nous faire oublier que ces politiques font partie de la justice distributive et doivent être accordées selon le principe des besoins. Donc, encore une fois, à ceux qui sont dans le besoin et non pas à ceux qui n'ont pas besoin. Car rappelons qu'au sein de la Communauté, ces pratiques n'ont pas été conditionnées par des valeurs, mais par les soi-disant automatismes de la monnaie. Dès lors, ce sont ces automatismes qui doivent conditionner, comme nous l'avons vu, le devenir de sa propre finalité : l'union politique. En effet, dans cette expérience,

on est parti de la croyance selon laquelle dans les rapports au sein de cette Communauté – où l'identité culturelle et celle des valeurs sont considérées comme un fait – la solidarité ne peut qu'impliquer la réciprocité. Les événements de l'invasion de l'Irak, fin mars 2003, par les troupes américaines, ont montré que les accords des consciences entre les chefs des Etats de la Communauté, ainsi que de ceux des futurs Etats membres – comme la Pologne, par exemple – n'allaient pas de soi<sup>33</sup>. Il s'est produit dès lors une rupture de principe entre la solidarité et la réciprocité.

Cette expérience est particulièrement significative et nous montre jusqu'à quel point toute construction sociale doit être bâtie à partir de valeurs d'ordre universel. Par conséquent la raison théorique doit conditionner la raison pratique. Car la philosophie du Logos nous montre que la raison peut gouverner l'Histoire et que la raison doit gouverner l'Histoire. C'est précisément pour cette raison et de par cette expérience qu'il convient de faire appel, pour comprendre jusqu'à quel point la solidarité comme complément des automatismes monétaires, peut provoquer des crises ultérieures. Bien évidemment il s'agit ici d'une question se rapportant aux principes éthiques et non pas à une critique de la solidarité elle-même. En effet, nous avons vu qu'il n'y a pas de communauté sans solidarité, ni de solidarité sans réciprocité. Mais si bien il est vrai qu'au sein des nations la réciprocité rime avec la solidarité, l'expérience européenne nous montre que ce rapport n'est pas une donnée immédiate dans la relation entre les nations.

---

<sup>33</sup> Rumsfeld, le Secrétaire de la défense des Etats-Unis, a introduit alors la différence entre la vieille et la nouvelle Europe. Entre l'Europe pro-américaine et l'Europe contraire à l'esprit de la ceinture biblique des Etats-Unis.

Mais pour comprendre cette problématique nous devons nous référer à l'expérience des célèbres fonds structurels au sein de la Communauté. Rappelons, en effet que le budget de la solidarité européenne est le deuxième de la Communauté. Il atteint, comme nous l'avons indiqué plus haut, une valeur approximative de 36 milliards d'euros. Les trois premiers contributeurs nets<sup>34</sup> sont par ordre d'importance : la France avec 15,6%, le Royaume Uni avec 8,2%<sup>35</sup> et l'Allemagne avec le 7,7%. Puis les trois principaux pays bénéficiaires sont : l'Espagne 27%, la Grèce 17,29% et le Portugal 8,8%<sup>36</sup>.

Cela dit, pour ce qui est des donateurs nets, il convient de remarquer tout d'abord que si l'Allemagne n'est pas le premier contributeur de la Communauté, c'est à cause de la réunification. Notons en tout cas l'importance de ce que paye la France, car à sa participation pour cause de solidarité, il faut ajouter aussi la compensation anglaise, à laquelle contribuent aussi l'Italie, les Pays-Bas et la Belgique. Bien évidemment cette forte participation de la France explique en partie la fragilisation de son économie. Car, comme nous l'avons souligné plus haut, cet affaiblissement est particulièrement significatif. En effet, si nous tenons compte de la capacité à l'exportation, donc de la capacité compétitive entre les deux économies dominantes de la Communauté, l'Allemagne et la France, nous constatons qu'en 1998, avant leur entrée dans le processus de la monnaie unique, l'Allemagne, cette

---

<sup>34</sup> Notons à ce propos que pour le programme 2000-2006 l'Allemagne est le premier contributeur brut avec 24,4%, mais reçoit 16,7%, tandis que la France est le deuxième contributeur brut avec 17,9% et reçoit 2,3%. Voir à ce propos le tableau publié par le Figaro économie du 19 mai 2003.

<sup>35</sup> Pour ce qui est de la part du Royaume Uni il convient de savoir que depuis 1984 – lors de la rencontre à Fontainebleau -, il reçoit une compensation, une ristourne, qui est actuellement de 5,5 milliards d'euros et dont la France est le premier contributeur, pour le 30% de cette somme. De sorte que la Grande Bretagne n'est pas, en termes réels, le deuxième contributeur des fonds structurels, mais plutôt le quatrième, voir le cinquième, après les Pays-Bas et la Belgique.

<sup>36</sup> L'Irlande, pour sa part reçoit le 0,5% de ces fonds.

année là, a eu un excédent de sa balance commerciale de 64,2 milliards, tandis que l'excédent commercial de la France pour cette même année fut de 22 milliards de dollars. Par contre, en 2003, l'excédent commercial de l'Allemagne fut de 169 milliards de dollars, tandis que la France a eu cette année là un excédent de 53 milliards de dollars. Cette différence s'est encore creusée en 2004, puisqu'alors l'Allemagne va atteindre un excédent commercial de 205 milliards de dollars, tandis que la France subira un déficit commercial de l'ordre de 10 milliards de dollars.

## VII

Comment expliquer cet affaiblissement de la capacité productive de l'économie française ? Tout indique que cette fragilisation ne peut pas être comprise si on ne tient pas compte du passage à la monnaie unique. En effet, avant le passage à la monnaie unique, les pays donateurs nets transféraient de la monnaie nationale aux pays receveurs, lesquels émettaient de leur monnaie en échange et gardaient ces devises en réserves ou les échangeaient contre d'autres instruments de réserve. Ce qui veut dire qu'en fin de compte les donateurs nets cédaient des réserves aux receveurs nets. Mais leurs instruments monétaires jouent leur rôle au sein des sociétés qui pratiquent la solidarité par rapport à d'autres pays. Ce qui leur permettait d'avoir des réserves, pour pouvoir continuer leur œuvre de solidarité communautaire.

Ceci n'est pas le cas au sein de la monnaie unique. Car sous le règne de cette monnaie, lorsqu'un pays donne une partie de sa base monétaire, cet instrument va connaître sa vitesse de circulation ailleurs et va donc produire des richesses chez le voisin. Tout comme cela se passait sous le règne de l'étalon or. Cela fait par conséquent que les pays donateurs nets – cas surtout du premier contributeur – vont se trouver en rareté monétaire, tandis que les receveurs nets – cas surtout du premier d'entre-eux – vont se trouver en surabondance monétaire. C'est précisément ce que nous constatons actuellement si nous comparons la différence entre la France et l'Espagne. En effet, l'Espagne est devenue une véritable économie de consommation, avec un niveau de vie très élevé<sup>37</sup>. Bien évidemment, cette

---

<sup>37</sup> Le salaire moyen brut est actuellement en Espagne de 1990 euros (ABC, 18.12.2004, p.76), tandis que le salaire moyen brut français est de 1714 euros.

prospérité de l'économie espagnole ne peut pas être comprise si on ne tient pas compte du fait qu'entre 1989 et 2006, l'Espagne aura reçu « 116 milliards d'euros, une véritable manne<sup>38</sup> ».

Tous ceux qui ont visité ces derniers temps l'Espagne savent très bien que ce pays connaît une croissance très importante, particulièrement depuis 1996, ce qui coïncide avec l'arrivée de José Maria Aznar au pouvoir. D'ailleurs Aznar et Rodrigo Rato – son ministre de l'économie et actuel directeur du FMI – sont considérés en Espagne comme les véritables architectes de l'économie espagnole. Certes les événements du 11 mars 2004 – les attentats de Madrid, liés à l'engagement de l'Espagne en Irak – ont fait que le Parti Populaire a perdu les élections. Mais cela n'empêche que l'Espagne a connu pendant cette période un essor économique impressionnant. On parle même de miracle économique espagnol. Car pendant les 8 ans de la période Aznar, il y a eu non seulement une réduction significative de la dette publique, mais aussi la création de 4,3 millions d'emplois. De plus en 2003 l'excédent budgétaire fut de 0,6%<sup>39</sup>. Pour ce qui est l'année 2004, sous le pouvoir du socialiste José Luis Rodriguez Zapatero, l'économie espagnole a créé 400.000 emplois<sup>40</sup>, tout en connaissant un des taux les plus élevés de croissance dans la Communauté.

Mais ce qui est particulièrement significatif dans cet essor de l'économie espagnole c'est le fait que cette nation est devenue la première puissance à investir

---

<sup>38</sup> El País, 19 octobre 2003, p.6 –Ce qui équivaut à 148 milliards de dollars au taux de change actuel 1,28 pour 1 euro.

<sup>39</sup> Voir à ce propos l'Express du 8 mars 2004, p. 78.

<sup>40</sup> Les Echos, 16 janvier 2005, p.8.

en Amérique Latine. Rien qu'au Brésil, le volume de cet investissement est actuellement « supérieur à 44 milliards de dollars<sup>41</sup> ». Le fait est que l'importance de ces investissements est telle en Amérique Latine qu'il est question depuis la fin de la décade passée de « reconquête ». Mais bien évidemment dans ce tableau tout n'est pas idyllique pour cette économie. La grande faiblesse de l'économie espagnole est son déficit extérieur. Notons que ce déficit, en comptes courants, était de l'ordre de 25 milliards de dollars en 2003 et de 61 milliards de dollars en 2004. Or la valeur des exportations espagnoles, en biens et services, est de l'ordre de 190 milliards de dollars. Ce qui veut dire que le taux de couverture espagnole est, pour 2004, d'un peu plus de 2/3<sup>42</sup>.

Or il n'est pas difficile de comprendre que si l'Espagne ne reçoit plus la « manne » des fonds structurels, il est tout à fait évident que cela ne pourra que provoquer l'effondrement de son économie<sup>43</sup>. Il s'agit dès lors de comprendre que ces subventions ne sont pas un droit acquis comme a eu tendance à le croire Aznar<sup>44</sup>. La réalité est plutôt différente, car il y a d'une part, le fait que les pays actuellement bénéficiaires de ces subventions aient un niveau de vie très élevé, et

---

<sup>41</sup> El País, Economía, 9.01.2005, p.12.

<sup>42</sup> Certains spécialistes pensent que ce déficit n'a pas beaucoup d'importance dans le contexte de la monnaie unique. C'est ainsi que Patrick Artus nous dit, justement à ce propos : « Prenons l'exemple de l'Espagne. Son déficit commercial représente 7 points de son produit intérieur brut (PIB) – plus que celui des Etats-Unis – celui de la balance des paiements 4 points. Et pourtant, cela ne lui pose aucun problème. En effet, ce qui compte c'est le solde de l'ensemble de la zone euro. Or, il est positif grâce à l'Allemagne notamment ». Le Monde, 12-13 décembre 2004. – Comme on le verra par la suite, cette analyse est hautement problématique dans la mesure où, d'un côté le déficit extérieur est calculé par rapport au PIB et non pas par rapport à la valeur des exportations en biens et services, et de l'autre côté, à cause du fait qu'elle ne tient pas compte des énormes subventions européennes. L'incidence de cette dimension hors norme se fera cruellement sentir lorsqu'elle ne sera plus là... début 2007.

<sup>43</sup> Et ceci est vrai non seulement pour l'Espagne, mais aussi pour la Grèce et le Portugal.

<sup>44</sup> Tout indique en effet que c'est ici que se trouve la raison principale pour laquelle le Président du gouvernement espagnol s'est mis du côté des Etats-Unis au moment de son invasion de l'Irak. En effet Aznar a cru que le Bush conquérant du début 2003 était le seul capable de lui assurer la continuité de ces fonds. Car, pour employer les termes de Richard Perle, Mars allait imposer sa volonté à Vénus et lui dicter ses règles.

de l'autre, le fait que, selon la logique de cette institution, ces fonds devraient s'orienter vers les dix nouveaux membres, plus les deux pays qui adhéreront à partir de janvier 2007 : La Roumanie et la Bulgarie. Joseph Borrell, le Président du Parlement européen, en tant que citoyen espagnol, formule cette problématique de la façon suivante : « Aujourd'hui l'Europe coûte à chaque citoyen le prix d'un café par jour. Ce prix est-il suffisant ? Je crois que non... A 25, ce sera chose impossible si l'on veut faire en Pologne ce que l'on a fait en Espagne sans couper brutalement les fonds versés aux « anciens pays<sup>45</sup> ».

En tout état de cause cette expérience nous montre que la solidarité n'implique pas nécessairement la réciprocité. Car l'alliance des Açores – du 16 mars 2004 – montre jusqu'à quel point le gouvernement Aznar ainsi que celui de l'Amphitryon de la rencontre – Barroso – ont préféré, à un moment particulièrement explosif, se placer du côté, non pas de ceux qui subventionnent leur pays, mais plutôt du côté de celui qui ne leur donne rien. C'est d'ailleurs pour cette raison que Chirac va dire alors que l'Europe n'est pas un tiroir caisse.

Mais cette absence de réciprocité – sans laquelle il ne peut y avoir de communauté de sentiments et de valeurs – ne s'est pas manifestée uniquement à l'occasion de l'invasion de l'Irak, mais aussi dans un domaine plus simple, comme celui du déficit budgétaire. Rappelons à ce propos que la Communauté – par le Traité de Maastricht et le Pacte d'Amsterdam – s'est imposée le principe de l'interdiction des déficits excessifs. Pour cette raison, Aznar va dire, en se référant à

---

<sup>45</sup> Le Monde, 1<sup>er</sup> février 2005, p.7. –Pour cette raison le mot d'ordre en Espagne est la *gradualité* dans la suppression des fonds structurels. Ceci veut dire concrètement qu'à aucun moment dans les pays subventionnés il est question de dire à présent : c'est à notre tour de subventionner les autres. Car ces pays n'ont pas la capacité productive suffisante.

la France et à l'Allemagne : « Il est notable de constater qu'un nombre de grands pays éprouvent des difficultés à respecter des règles qu'ils ont imposées aux autres il y a quelques années<sup>46</sup> ». Car, à l'époque, l'Espagne avait un excédent budgétaire de 0,6%, tandis que la France et l'Allemagne se trouvaient déjà avec un déficit supérieur à 3%, au delà de la limite autorisée. Mais quoi qu'il en soit, il n'est pas difficile de comprendre que si ces pays n'avaient pas à subventionner d'une manière aussi massive d'autres pays, il est clair qu'ils n'auraient pas de déficits aussi importants.

---

<sup>46</sup> Figaro économie, 23 janvier 2003.

## VIII

Il est en tout cas important de comprendre que la future attribution des fonds structurels<sup>47</sup> est une bombe à retardement. Ceci d'autant plus que la négociation du nouveau programme devrait se dérouler sous la double contrainte qui est représentée d'un côté, par la crise du dollar, et de l'autre côté, par les référendums et les votations parlementaires sur le Traité Constitutionnel. Pour ce qui est de la crise du dollar, rappelons que pour nous, la valeur de change d'une monnaie dépend de son abondance et de sa rareté sur le marché international. Ceci veut dire concrètement que pour nous ce n'est pas le taux d'inflation qui détermine cette valeur en rapport inverse. En effet, il convient de souligner le fait que depuis l'apparition de la monnaie unique, en janvier 1999, le taux d'inflation du dollar et de l'euro a tourné autour de 2,4%. C'est ainsi par exemple que le taux de glissement sur un an était en juin 2003 de 2,1% d'un côté et de l'autre de l'atlantique<sup>48</sup>. Par contre nous pouvons constater que l'euro était lors de la première cotation, le 4 janvier 1999, à 1,1778 dollars, puis que le 26 octobre 2000, il est passé à 0,8225 de dollars et qu'il fluctue actuellement, le 13 février 2005, autour de 1,2850. Ce qui veut dire que depuis la fin octobre 2000, le dollar s'est déprécié de quelque 60% par rapport à l'euro.

Se pose dès lors la question de savoir : quelle est la cause de cette dépréciation du dollar ? La thèse que nous soutenons ici, la thèse quantitative, nous indique que cette dépréciation ne peut être que le résultat de la surabondance de

---

<sup>47</sup> Rappelons que le programme actuel prend fin le 31 décembre 2006 et que le prochain programme – pour 2007-2013 – devra être négocié avant cette échéance.

<sup>48</sup> Voir à ce propos La Vie Financière, 1 au 7 août 2003, p.8.

cette monnaie sur le marché international. Or cette surabondance est liée fondamentalement au déficit extérieur des Etats-Unis<sup>49</sup>. Il convient à ce propos de souligner que ce déficit fut de 92 milliards de dollars en 1990 et sera de 440 milliards en 2000. Actuellement, début 2005, ce déficit est tendanciellement de quelques 700 milliards de dollars.

Cela dit cette dépréciation du dollar n'est pas un phénomène qui se manifeste uniquement par rapport aux devises des pays industrialisés, mais aussi par rapport à des pays moins solides comme le Brésil par exemple. C'est ainsi que le réal s'est apprécié par rapport au dollar, en 2004, de 8,9%<sup>50</sup>.

Beaucoup de spécialistes pensent que cette faiblesse du dollar ne pourra s'arrêter que si la Chine laisse flotter sa monnaie. Or en réalité en maintenant la parité de sa devise avec le dollar, la Chine ne fait que soutenir la monnaie de l'Oncle Sam. A ce niveau là, il est important de savoir que la Chine a acheté en 2004, 210 milliards de dollars. En d'autres termes la Chine a vendu sa monnaie pour l'équivalent de cette somme<sup>51</sup>. Mais ce qu'il convient de saisir ici c'est que cette accumulation de réserves n'est pas le résultat de l'entassement des surplus. Car contrairement à ce que l'on pense, la Chine n'obtient pas d'excédents aussi

---

<sup>49</sup> Rappelons qu'en plus de cette dimension purement quantitative, il y a les taux d'intérêt, en rapport direct, qui jouent aussi un rôle important dans la valeur de change de la monnaie. Puis en dernière instance il y a le niveau de thésaurisation de la monnaie qui fait que plus une monnaie est thésaurisée, plus elle s'apprécie et se déprécie lorsqu'il y a déthésaurisation.

<sup>50</sup> Voir à ce propos El País, Negocios, 23.01.2005, p.15.

<sup>51</sup> Cela fait que fin 2004, le niveau des réserves chinoises était de 610 milliards de dollars. La deuxième réserve en devises du monde après le Japon avec 820 milliards de dollars. Voir à ce propos : El País, Negocios, 23.01.2005, p.2.

colossaux que le Japon et l'Allemagne. Puisqu'en 2004 l'excédent en comptes courants de la Chine était de 32 milliards de dollars<sup>52</sup>.

Bien évidemment il est dès lors clair que si la Chine laisse flotter sa monnaie, cela ne pourra que provoquer la chute du dollar. Or, si un tel événement se produisait – et il est dans l'ordre des choses –, il ne pourrait que provoquer une nouvelle dépréciation significative de la devise de l'Oncle Sam et peut-être déchaîner une « panique financière<sup>53</sup> » de dimension internationale. Car, dans ces conditions, les personnes possédant des dollars voudront les convertir dans d'autres valeurs monétaires. Or cette valeur monétaire, dans les circonstances de l'ordre monétaire que nous connaissons, ne peut être une autre que l'euro.

En effet, l'euro est selon sa logique institutionnelle une monnaie quantitativement limitée. Ceci dans la mesure où la BCE n'est pas, selon ses statuts, habilitée à émettre de la monnaie, afin, en l'occurrence, d'empêcher la dépréciation du dollar. Elle peut bien évidemment autoriser l'émission d'euros<sup>54</sup> aux pays membres, en échange de devises. Donc essentiellement en échange de dollars. Ce qui veut dire concrètement que les pays excédentaires peuvent augmenter la quantité d'euros en circulation tandis que les pays déficitaires devront se trouver en rareté monétaire<sup>55</sup>. Mais pour ce qui est de la valeur potentielle de change de l'euro,

---

<sup>52</sup> El País, Negocios, 23.01.2005, p.12.

<sup>53</sup> Voir à propos de ce terme, l'article de Paul A. Samuelson dans El País, Negocios, 2.01.2005, p.2. –Relevons que De Gaulle, dans sa conférence de presse du 4 février 1965, avait parlé « de la secousse universelle qu'une crise du dollar peut entraîner ».

<sup>54</sup> Dans le Traité Constitutionnel il est dit à ce propos que « La Banque centrale européenne ... est seule habilitée à autoriser l'émission de l'euro ». Article I-30,3.

<sup>55</sup> Ceci veut dire, par conséquent, si nous prenons le cas de la France, selon les chiffres de 2004, que non seulement elle a un déficit extérieur significatif, mais qu'en plus elle donne une partie de ces euros par le biais

il convient de tenir présent à l'esprit que sa quantité globale est assez stable, dans la mesure où la zone euro est marginalement excédentaire. De sorte que nous avons actuellement affaire sur le marché international, à deux monnaies principales – le dollar et l'euro -, dont l'une est émise en surabondance et l'autre ayant un stock plutôt stable, pour éviter l'inflation. C'est précisément ce qui explique fondamentalement l'évolution en rapport inverse que nous constatons.

L'ironie de cette histoire a fait que l'euro est devenu en quelque sorte la corde avec laquelle la monnaie de l'Oncle Sam est en train de se pendre. Mais le poids de celui qui va vers sa propre négation est tel qu'il ne peut que provoquer la rupture de la corde. Ceci veut dire par conséquent que la dépréciation à l'infini du dollar ne peut que provoquer la surappréciation de l'euro et donc l'étouffement de la capacité productive de cette zone monétaire. Bien évidemment la crise qu'un tel processus devra produire ne peut que toucher l'ensemble de la communauté des nations. Les grandes réserves en USD s'évanouissant comme des châteaux de sable au bord de la mer, ainsi que la dette des pays surendettés, parce qu'elles sont, pour l'essentiel, libellées en dollars.

Mais, il est important de comprendre que la fin du règne du dollar ne peut que provoquer le retour en force du métal jaune, ainsi que l'étiolation de la destinée manifeste de la mission messianique des Etats-Unis. Et c'est alors que l'humanité pourra prendre en charge sa nouvelle destinée, celle de se construire comme une communauté universelle des nations capable d'assurer la sécurité et le bien être de

---

des fonds structurels. L'Espagne par contre – pour parler du cas strictement opposé – a un déficit extérieur très important mais reçoit beaucoup d'euros par le biais notamment des fonds structurels. Ce qui provoque rareté de monnaie en France et surabondance en Espagne.

ses membres. Car ce qui est en cause n'est pas l'échange marchand, ni l'accumulation élargie<sup>56</sup> qui en découle avec le développement du crédit, mais plutôt l'absence d'égalité des chances au niveau de la concurrence internationale et le viol du principe du libre échange, par le biais du protectionnisme et du dumping pratiqués, au niveau international, par les nations les plus puissantes.

La justice, nous dit Aristote, réside dans l'équité des Accords. Par conséquent au niveau de l'échange, nous dit encore le Philosophe, le juste et l'équitable est ce qui s'accorde avec l'égalité proportionnelle. Cela dit, il convient de tenir présent à l'esprit que l'égalité des chances, qui est à la base de cette vision axiologique des rapports marchands, est garantie par le fait même que la convention existe – comme l'avait souligné Lycophron – en vue de garantir les droits réciproques. Or le privilège exorbitant du dollar est par principe et par définition la négation même de la rationalité et de l'éthicité contenue dans ce que les classiques ont appelé la pratique de la raison. Et c'est précisément cette dérive négative des temps présents qui nous enfonce de plus en plus dans cette nouvelle nuit des temps historiques.

---

<sup>56</sup> A ce propos il convient de souligner que ce concept d'accumulation élargie – de capitalisation diraient les enfants de Marx – signifie essentiellement ce processus par lequel la sécurité juridique crée les conditions de l'égalité devant le droit – de l' « isonomia », comme disaient les Grecs -, donc de la responsabilité et par conséquent de la crédibilité. Ce qui, historiquement, commence à se produire en Angleterre avec l' « Habeas Corpus Act », de 1679. Ce qui va produire, à partir de 1680, les « country banks », les banques régionales, et par conséquent l'apparition de ces institutions de dépôt, d'émission et de crédit. Plus précisément la formation de ce système dont le rôle est celui d'élever le niveau d'efficacité de la monnaie par le biais du crédit.

## VIII

L'ironie de cette histoire des temps présents a fait que la Communauté européenne – sur cet ordre conventionnel fondé non pas sur des principes d'ordre universels, mais sur de bancales illusions – s'achemine vers trois échéances qui sont en elles-mêmes des situations limites, voire des impasses. La première de ces échéances est celle de la surappréciation de l'euro par rapport au dollar et plus précisément de la chute et de la ruine du règne du dollar. Et à ce propos là, comme nous l'avons déjà souligné, les pieds des juges qui apportent le jugement ne sont pas loin de la porte. Car nous ne sommes plus dans le désert des Tartares...

Tout indique que le prochain éboulement qui risque de provoquer l'écroulement – la panique sur le marché du dollar – devrait se produire lors du flottement du yuan, car actuellement la Chine achète<sup>57</sup> des dollars d'une manière massive, en vue de maintenir la parité fixe de cette devise par rapport au dollar. Mais ce qu'il faut comprendre c'est que la Chine émet du papier – des yuans – pour acheter du papier : des dollars et des bons du trésor américains. Mais dans ce jeu la Chine risque de se trouver avec des réserves sans aucune valeur. Observons à ce propos que la Banque centrale chinoise ne possède que 600 tonnes d'or<sup>58</sup> de réserve. Ce qui veut dire que la perte de valeur au ralenti du dollar – déjà d'un peu plus de 60% depuis le 26 octobre 2000 – est en train de provoquer l'évanouissement

---

<sup>57</sup> C'est-à-dire soutient le dollar, tout comme le Japon et les autres tigres asiatiques. Mais si ces achats de la Banque centrale de la Chine s'arrêtent, pour cause de flottement du yuan, il est clair que la monnaie de l'Oncle Sam ne peut que se déprécier d'une manière extrêmement significative, provoquant la chute du dollar.

<sup>58</sup> Soulignons que la Banque du Japon détient pour sa part 765 tonnes, tandis que la France possède 3025 tonnes. Voir à ce propos : L'Express, 22.03.2004, p. 26.

de ces réserves – comme celles du Japon et de la Chine – pour ne laisser bientôt que le souvenir des plus grandes réserves en devises des temps modernes.

Etant donné que nous avons déjà parlé suffisamment de cette perspective et que nous avons aussi analysé les différentes possibilités des mouvements des plaques tectoniques, du système monétaire que nous connaissons – capables, donc, de déclencher des mégatsunamis monétaires -, nous allons passer à la deuxième échéance : le devenir immédiat des fonds structurels.

En effet, tout indique qu'actuellement d'un côté les pays contributeurs nets, particulièrement la France et l'Allemagne, veulent réduire la part destinée au budget communautaire<sup>59</sup>, et que de l'autre, les nouveaux dix pays membres, avec la Roumanie et la Bulgarie – qui devraient entrer dans la Communauté à partir de 2007 – sont des pays ayant un niveau de vie très faible, par rapport à la moyenne communautaire, ne laissant pas beaucoup de chances aux anciens pays subventionnés. Par conséquent que la suppression graduelle des subventions envers ces derniers ne peut être viable. On doit s'attendre raisonnablement, pour ce qui est du devenir de ce budget, à une diminution très significative. Tout laisse penser en tout cas que ce budget ne va pas augmenter au point de subventionner correctement les nouveaux candidats aux fonds structurels et de continuer à subsidier les anciens.

---

<sup>59</sup> Laquelle passerait de 1,29% à 1% du PIB de chaque pays. Relevons, à ce propos, que, comme on peut le comprendre aisément, la contribution nette est une chose et que la contribution brute en est une autre. C'est ainsi que, à titre d'exemple, la contribution brute allemande est, pour le programme 2000-2006, de 24,4% et sa participation nette de 7,7%. Tandis que pour la France les données sont 17,9 en termes bruts et 15,6 en termes nets. –Relevons que la Commissaire européenne actuelle à la concurrence Neelie Kroes a dit dernièrement qu' « il faut en finir avec les aides d'Etat à caractère régional dans les pays les plus riches de l'Union ». C'est maintenant « au tour des dix nouveaux membres de l'Union d'en profiter ». Le Figaro économie, 2.02.2005, p. III.

Car il convient de tenir présent à l'esprit que si la réduction de la contribution communautaire est de quelque 25%, comme il en est question actuellement, cela signifie que le budget communautaire ne sera plus, comme on peut aisément le comprendre, de 110 milliards d'euros, mais de 82,5 milliards. Or il faut savoir qu'actuellement le budget de fonctionnement est de 30,5 milliards d'euros et celui de la PAC de 43,5 milliards d'euros. Ce qui veut dire que ces deux budgets sont de l'ordre de 74 milliards d'euros. Par conséquent le budget des fonds structurels sera, en l'occurrence de 8,5 milliards d'euros et non pas de 36 milliards d'euros comme il l'est actuellement...

Ceci veut dire, par conséquent, que quelle que soit la solution, dans les limites du raisonnable et du prévisible, il est clair comme l'eau de roche que les anciens bénéficiaires de la manne européenne ne pourront plus non seulement continuer à être subventionnés, mais ne pourront pas surtout participer à une quelconque subvention aux nouveaux adhérents. En effet, pour comprendre cette impasse critique vers laquelle s'achemine la Communauté, il est important de comprendre que les pays subventionnés n'ont pas développé une capacité productive à la hauteur des circonstances. Ils ont plutôt développé une capacité de consommation considérable.

Prenons le cas de l'Espagne qui est, à tous les égards, le plus significatif. En effet l'Espagne a eu en 2004 un déficit en comptes courants de 44 milliards d'euros. Ce qui lui a donné un taux de couverture de quelques 75%. Ce qui équivaut pour la France, la même année, à un déficit de quelques 100 milliards d'euros et non pas de

7,7 comme cela a été le cas. Soulignons de plus que le déficit espagnol est passé de 20 milliards d'euros en 2003 à 44 en 2004. Ce qui veut dire que ce déficit est en train de s'élargir d'une manière très dangereuse. Peut-on prévoir qu'à ce rythme le taux de couverture espagnol puisse être fin 2003 de l'ordre de 50% ? Ce qui impliquerait quelque chose comme 200 milliards de dollars de déficit pour une économie comme celle de la France...

Le lecteur peut comprendre aisément que dans ces conditions, un pays comme l'Espagne devrait se trouver, à partir de janvier 2007, non pas en condition d'aider les nouveaux membres de la Communauté, mais plutôt d'être pris en charge par les autres. Comme cela devrait être le cas pour la Grèce et le Portugal. De sorte que le projet de l'union européenne où la solidarité n'est pas conditionnée par des principes et où elle n'implique pas nécessairement la réciprocité, ne pourra que déboucher sur une impasse.

Mais le malheur de cette histoire fait que l'entrée dans cette situation limite va se produire non seulement au milieu de la crise du dollar – donc de la crise de l'euro – mais aussi sous la très probable tournante du Traité Constitutionnel. Il convient de rappeler que ce texte n'est pas à proprement parler une Constitution, car il ne fonde pas un Etat et donc un ordre juridique. Il s'agit, en effet, d'un traité de plus, dont le but pratique est celui de remplacer le Traité de Nice, de décembre 2000, qui est actuellement valide et efficace, depuis le 1<sup>er</sup> mai 2004<sup>60</sup>.

---

<sup>60</sup> Rappelons que le Traité de Nice est sensé avoir accompli le Traité de Maastricht. Car ce dernier concerne essentiellement l'union monétaire. Il fallait, dès lors, selon la logique de ce processus, un Traité permettant d'accomplir ce mouvement vers l'union politique. Ainsi le Traité de Rome (1957) s'accomplit dans le Traité de Maastricht (1992) et celui-ci devait s'achever dans le Traité de Nice.

Le fait est que le Traité de Nice non seulement maintient le principe de l'unanimité pour les grandes décisions, mais surtout ne tient pas compte du principe de la majorité qui est le fondement même du politique<sup>61</sup>. Car la loi du plus grand nombre est le principe même de la représentation. Or, le souci de ce Traité va être celui de maintenir l'égalité dans la représentation entre les quatre principaux pays de la Communauté : l'Allemagne, la France, le Royaume Uni et l'Italie. Chacun ayant droit à 29 voix. Puis dans cette pondération, les deux pays moyens, du point de vue du poids démographique, l'Espagne et la Pologne<sup>62</sup>, se trouvaient avec 27 voix chacun. De sorte que ces derniers, avec un peu plus de 78 millions d'habitants ont droit à 54 voix, tandis que l'Allemagne avec 82 millions d'habitants n'obtient que 29 voix...

Il semble dès lors évident que dans la logique de ce Traité, le pouvoir est donné non pas à des pays qui n'ont pas le plus grand nombre d'habitants, mais à des pays qui en ont moins et qui sont en plus subventionnés. De sorte que les pays subventionnés ont plus de pouvoir que les pays qui les subventionnent. C'est justement pour remédier à<sup>63</sup> l'absurde du Traité de Nice que la Convention va être convoquée et que le Traité Constitutionnel va introduire le principe de la double majorité (Etats – populations) qualifiée<sup>64</sup>. Le principe de l'unanimité étant réservé aux

---

<sup>61</sup> Car il convient de rappeler que la justice politique réside dans l'égalité (Aristote). Plus précisément que la justice démocratique réside dans l'égalité numérique (Aristote). Donc qu'un vaut un et pas plus d'un.

<sup>62</sup> Notons que l'Espagne comptait en 2000, 39,39 millions d'habitants, tandis que la Pologne en comptait 38,67 millions.

<sup>63</sup> C'est pour ces raisons que José Maria Aznar a pu dire : « J'aime tellement la France que je suis tombé amoureux de Nice... Je n'ai toujours pas trouvé de raisons pour justifier une révision des accords conclus à Nice ». Le Monde, 13.12.2003, p.2.

<sup>64</sup> « La majorité qualifiée est définie comme étant égale à au moins 55% des membres du Conseil, comprenant au moins quinze d'entre eux et représentant des Etats membres réunissant au moins 65% de la population de l'Union ». Article I-25,1. –En tout état de cause, il convient de tenir présent à l'esprit que l'échec du Traité Constitutionnel impliquerait nécessairement la continuité de la validité du Traité de Nice.

domaines de compétence exclusive : Article I-13 de la Constitution. Donc essentiellement pour ce qui concerne notre problématique : la politique monétaire et la politique commerciale communes.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas difficile de comprendre que notre moment historique s'achemine vers une période particulièrement problématique. Tout indique que le système de Bretton Woods s'oriente vers sa propre perte et que d'autres phénomènes semblent converger vers l'accélération de sa dimension négative. Cependant, c'est probablement cette dérive vers le règne de la nécessité nécessaire qui va pousser l'esprit du monde à comprendre que comme le disait Aristote, le soin de chaque partie est nécessairement orienté vers le soin du tout. Il s'agit, par conséquent, d'un point de vue axiologique, de restructurer l'ordre du monde en vue de créer une communauté universelle génératrice de bien-être et de paix.

Norman PALMA

Paris, le 20 février 2005

---